

LEGENDE		
X	Obligatoire	
REC	Recommandé pour l'année en cours	
RP	Se reporter à la réglementation particulière du groupe	

IN CHIATION				
Il est conseillé de se reporter aux articles associés à chaque				
catégorie. Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site de la				
FFSA.				

Récapitulatif 2025 des équipements de	INTERNATIONAL	NATIONAL - REGIONAL (annexe J FFSA 2025)	
sécurité Drift	TOUS GROUPES	Loisir	Pro / Elite
Armature / Structure de sécurité		Facultatif Règl. Tech. Drift Art. 2	X Ann J Art. 253-8 + Règl. Tech. Drift Art. 2 et 3
Harnais homologués FIA / Ceinture de sécurité		Facultatif Règl. Tech. Drift Art. 4	X Harnais FIA 8854/98 et 8853/98 - 4 pts mini Règl. Tech. Drift Art. 4
Pare brise en verre feuilleté		Verre feuilleté ou Lexan Règl. Tech. Drift Art.4	Verre feuilleté ou Lexan Règl. Tech. Drift Art.4
Film anti-déflagrant	FIA		Obligatoire sur les vitres OEM Règl. Tech. Drift Art.4 + Annexe J FIA Art. 253-11.1
Systèmes d'extinctions et/ou Extincteurs manuels	正		X Règl. Tech. Drift Art. 4
Coupe circuit			X Règl. Tech. Drift Art. 4 + Article 253-13 de l'Annexe J FIA
Fixations supplémentaires : 2 par capot.	Ш		
Anneau de remorquage AV-AR	×	Facultatif Règl. Tech. Drift Art. 4	X - AV/AR Règl. Tech. Drift Art.4
Double circuit de freinage	뿌	X Règl. Tech. Drift Art. 7	
2 rétroviseurs extérieurs	Facultatif Règl. Tech. Drift Art. 4 X Règl. Tech. Drift Art. 7 X Règl. Tech. Drift Art. 7 X RP Art. 4 X Art. 253-8.3.5 Annexe J FIA		
Mousse d'arceau selon norme FIA 8857-2001	A		X Art. 253-8.3.5 Annexe J FIA
Réservoir carburant	Peut être d'origine ou norme FIA si la contenance est supérieure à 20L Règl. Tech. Drift Art.7		
Canalisation de carburant		X - Canalisations de carburant et les raccords doivent être de type haute pression Règl. Tech. Drift Art.7	
Siège homologué FIA en cours de validité		Facultatif Règl. Tech. Drift Art. 4	X Règl. Tech. Drift Art. 4



LEGENDE				
Х	Obligatoire			
REC	Recommandé pour l'année en cours			
RP	Se reporter à la réglementation particulière du groupe			

INFORMATIONS

Il est conseillé de se reporter aux articles associés à chaque catégorie. Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site de la FFSA.

Récapitulatif 2025 des équipements de sécurité Drift - Pilote	Loisirs	Pro / Elite	
Casque homologué ou ayant été homologué	X Règl. Tech. Drift Art.5		
Système RFT	Autorisé		
Combinaison FIA 8856-2000	X Règl. Tech. Drift Art.5		
Combinaison FIA 8856-2018	Autorisé		
Combinaison FIA 1986	Autorisé		
Cagoule FIA 8856-2000	X - Cagoule ignifugée obligatoire Règl. Tech. Drift Art.5		
Cagoule FIA 8856-2018			
Chaussures FIA 8856-2000	X Règl. Tech. Drift Art.5		
Chaussures FIA 8856-2018	Autorisé		
Haut de sous-vêtement (t-shirt manches longues) FIA 8856-2000	X Règl. Tech. Drift Art.5		
Haut de sous-vêtement (t-shirt manches longues) FIA 8856-2018	Autorisé		
Gants ignifugés FIA 8856-2000			
Gants ignifugés FIA 8856-2018			
Bas de sous-vêtement (caleçon long et chaussettes) FIA 8856-2000	X Règl. Tech. Drift Art.5		
Bas de sous-vêtement (caleçon long et chaussettes) FIA 8856-2018	Autorisé		
Sous-vêtements personnels FIA 8856-2018	Autorisé		